



Traduction
Mise en page et relecture
Événementiel
Sites web multilingues
Graphisme

Christine Lécluse Voirin

18 rue de l'Église
54550 Pont Saint Vincent
06 71 00 32 67
www.ecoglyphe.com



*Ma petite entreprise
franchit les frontières*

*Comment communiquer
avec nos voisins*





Votre petite entreprise a bien grandi et vous songez à franchir les frontières. Votre communication en français est au point. Vous commencez à avoir des contacts provenant des pays frontaliers, vous parlez et écrivez la langue de ces pays... mais vous ne savez pas comment communiquer.

Traduire votre documentation dans la langue du pays que vous visez est la solution.

Pourquoi traduire ?

- Pour vous faire comprendre de vos interlocuteurs,
- Pour donner confiance à vos prospects. Si vous communiquez dans leur langue, ils comprendront votre message et verront que vous attachez de l'importance à communiquer avec eux, notamment pour tout ce qui touche au service après-vente.

Comment traduire ?

- Le faire vous-même ? Risqué, si vous ne maîtrisez pas parfaitement la langue cible.
- La tentation d'avoir recours à une connaissance ayant séjourné dans le pays visé est grande, mais sa traduction sera-t-elle à la hauteur de vos ambitions ?
- Autre possibilité : la traduction automatique, mais vous risquez d'obtenir des erreurs, des contresens, au mieux !

La solution : faire traduire l'ensemble de votre documentation (marketing, technique, etc.) par un professionnel, si possible natif du pays cible.

Dans le cas particulier de documentation marketing, il est également impératif de connaître la culture de la langue cible de manière à vous fondre dans le contexte local et à ne pas commettre d'impair. Seul un traducteur, natif de langue cible, saura rédiger vos documents clairement et sans fautes.

Traduire, ce n'est pas juxtaposer des mots dans une autre langue, c'est faire passer des idées.

Vos prospects y verront un gage de qualité et de volonté de communiquer.

